



## **Assemblée Générale Mixte du 20 mai 2014**

### **Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires**

Paris le 28 avril 2014

Les actionnaires de la société Numericable Group (la « Société ») sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte de la Société qui se tiendra :

Le mardi 20 mai 2014 à 15h00

Espace Cœur Défense

110 Esplanade du Général de Gaulle

92 931 PARIS LA DEFENSE

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 2 avril 2014 et l'avis de convocation sera publié au BALO le 2 mai 2014 et au journal d'annonces légales « La Loi » le 2 mai 2014.

En application de l'article 221-1 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations mentionnées à l'article R. 225-83 du Code de Commerce sont mises à la disposition des actionnaires et peuvent être consultées selon les modalités suivantes, et ce conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur :

1. les documents et renseignements visés à l'article précité sont disponibles et peuvent être consultés sur le site internet de la Société (<http://numericable.com>)
2. Les autres documents et renseignements relatifs à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions et délais prévus par la réglementation en vigueur.